



Les enjeux du programme ont été définis collectivement.

- **Amélioration de la qualité de l'eau** en termes de nitrates et de produits phytosanitaires.
- **Le maintien d'une activité agricole performante** aux niveaux environnemental et économique.
- **L'approfondissement des connaissances** sur la nappe, les flux polluants et leurs transferts.
- **La diffusion de l'information** sur la protection de la ressource en Eau sur le territoire.

Les actions sont en maîtrise d'ouvrage partagée. Les partenaires autofinancent leurs actions, ils ne sont pas prestataires.



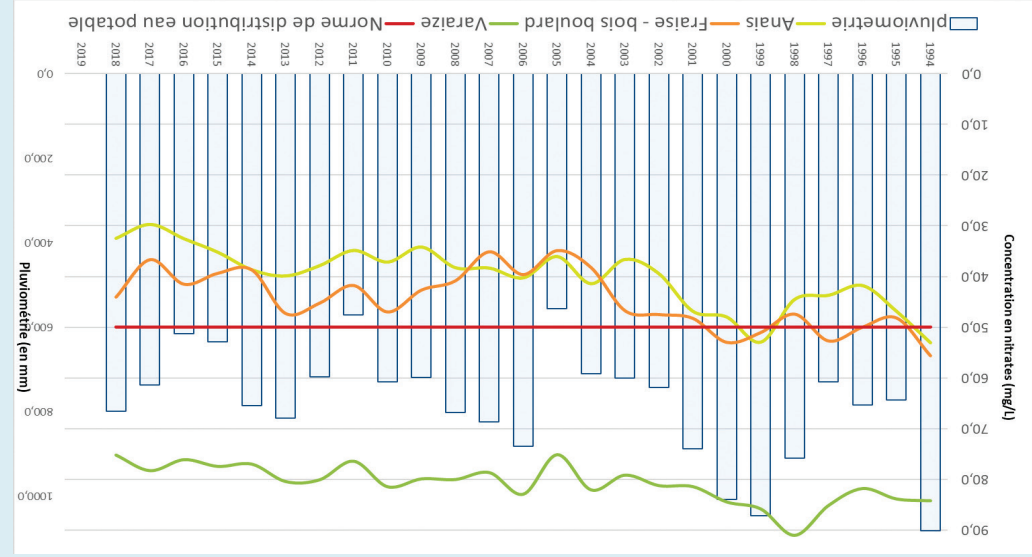
3 financeurs publics



POUR TOUTE QUESTION OU DEMANDE D'INFORMATION, CONTACTEZ :

Animatrice Re-sources
06 07 56 82 53

PELLEGRIN / Imp/Mairie LR - Photos : Julien Chauvet / Ville La Rochelle / 12/2019



ÉVOLUTION DE LA PLUVIOMÉTRIE ET DES CONCENTRATIONS MOYENNES EN NITRATES SUR LES CAPTAGES DE VARAIZE, FRAISE-BOIS BOULARD ET ANAIS, DEPUIS 1994
Traces de dérivé d'atrazine, Métochlorose ESA (herbicide), dérivé glyphosate (AMPA), Métochlorose ESA (herbicide) sans (herbicide colza) sans dépassement de la norme de 0,1 µg/L.

Pour reconquérir la qualité de l'eau, un programme d'actions volontaires, dénommé Re-Sources, est mis en place depuis 2005. Il est construit de manière concertée avec les acteurs du territoire, en particulier les agriculteurs, les partenaires économiques, les collectivités et les associations de protection de la nature, pour répondre au mieux aux problématiques et aux contraintes du territoire.

- **1,8 million de m³/an** : volume d'eau prélevé sur les 3 captages (Varaize, Fraise-Bois Boulard et Anais).
- **Traitement** : chloration.
- **Utilisation** : alimentent 1/3 des besoins en eau potable de La Rochelle.
- **Nitrates mesurés en continu** et produits phytosanitaires analysés environ 30 fois/an.
- **Captages dégradés** par des pollutions aux nitrates et aux produits phytosanitaires.

La ressource en eau



Études :

• **Journée sur les filières innovantes et économes en intrants.**

En partenariat avec Eau 17 et le syndicat mixte d'études et de production d'eau potable de la Vallée de la Courance. 50 participants, dont 35 agriculteurs.

• **Plantation de 375 m de haies**

sur Varaize. Avec l'association Prom'haies en partenariat avec les services de la Ville de La Rochelle. Financée par la fondation Léa Nature.

• **Action cîpan eau.** Don de 5 ha de semences d'un couvert végétal multi-espèces à un agriculteur, avec un suivi technique approfondi sur 5 ha. En partenariat avec Terre Atlantique.

du bassin de la Sèvre Niortaise. Mène par la Ville, en partenariat avec l'institution interdépartementale

des projets de territoire.

du territoire :

• **Objectif** : compréhension des projets et des contraintes des différents acteurs (agriculteurs, services de l'État, collectivités, associations, écoles, producteurs d'eau potable, etc.), pour faire émerger des projets de territoire.

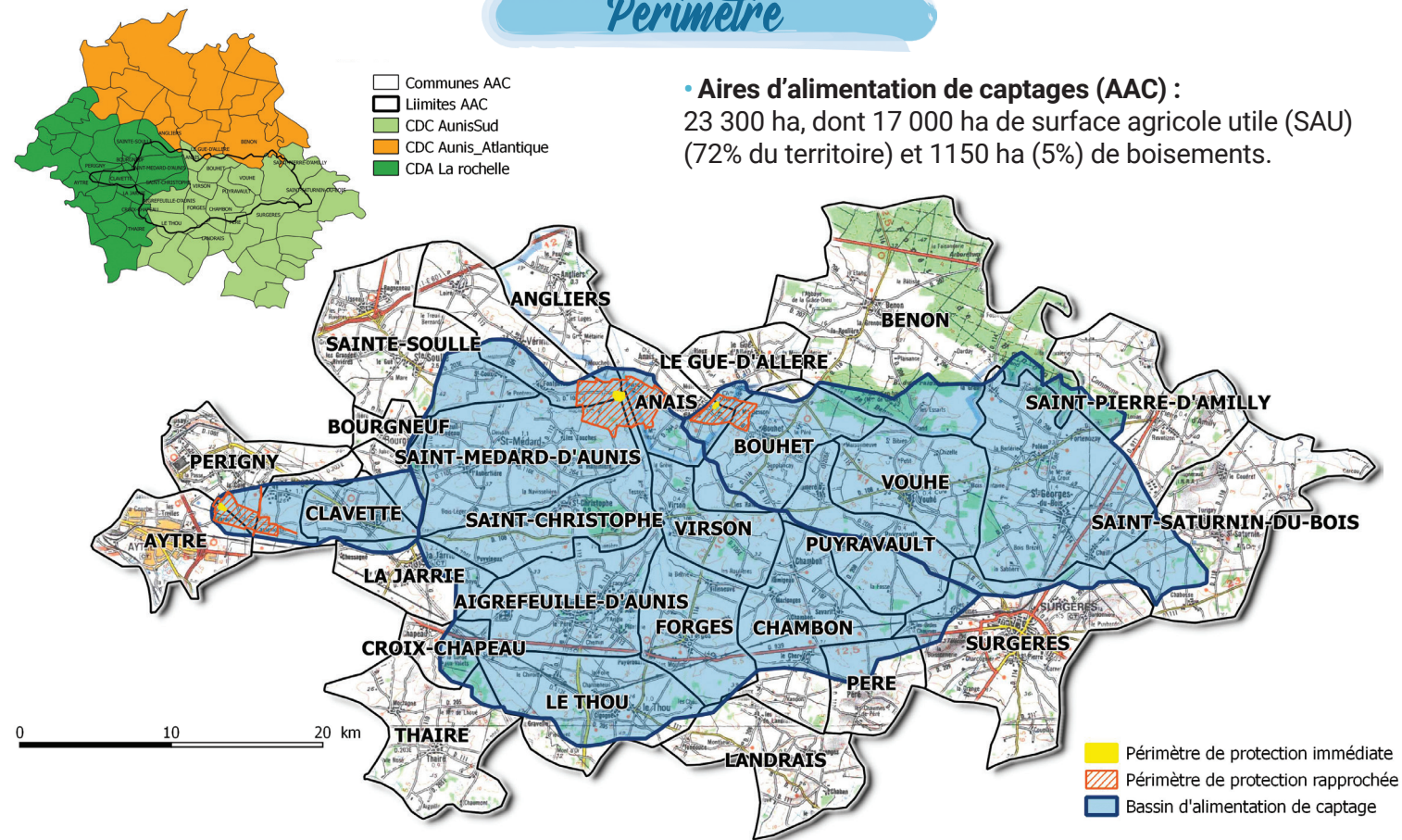
Cohérence avec les autres contrats

• **Télédéttection.** Pour caractériser le territoire et évaluer la couverture hivernale des sols et leur biomasse. Carte télédéttection

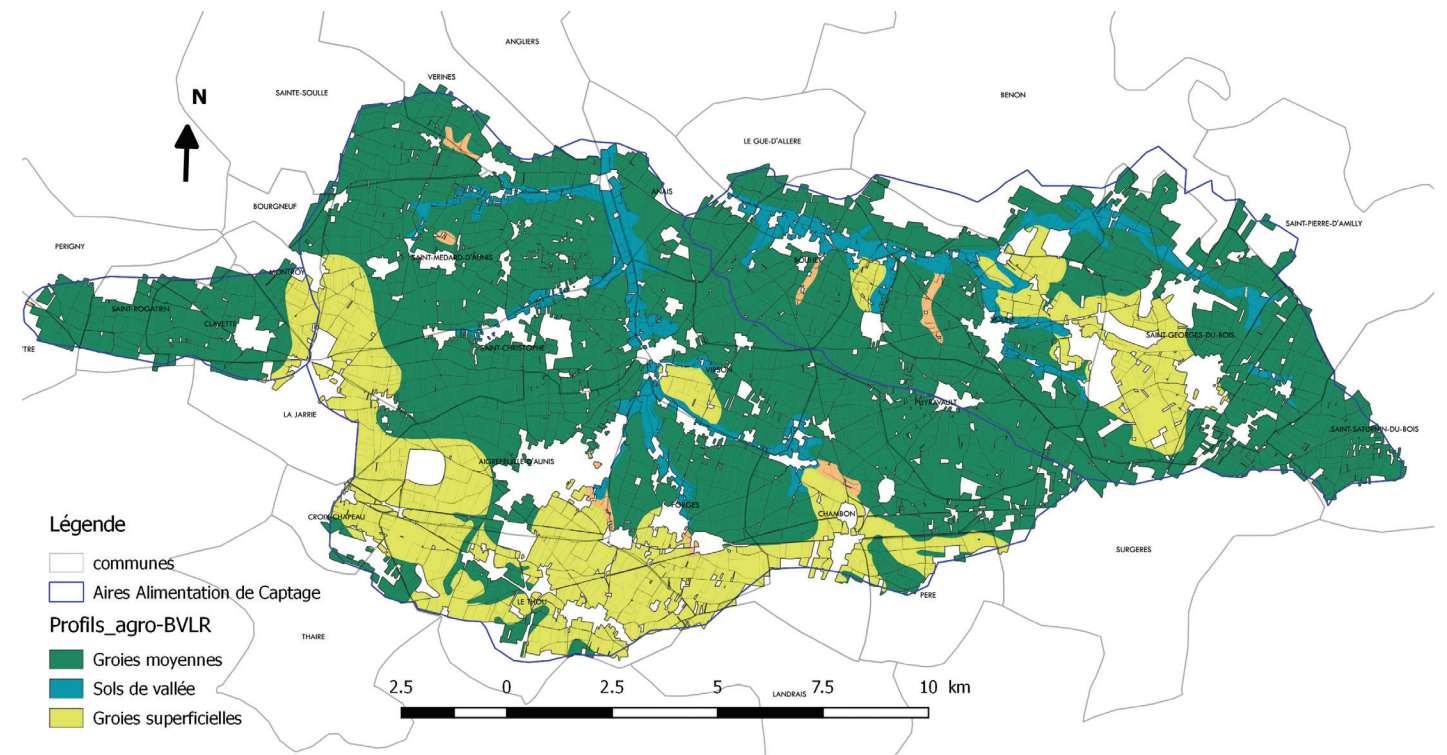
• **Réflexion sur des mesures économiques alternatives aux MAE.** Questionnaire diffusé en 2018. 100 avis d'agriculteurs recueillis. Résultats en analyse.

Les actions

Périmètre



Nature des sols

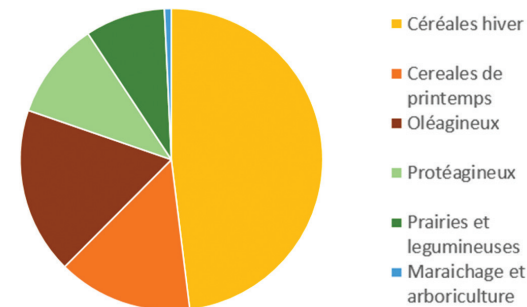


Selon l'étude menée par la chambre d'agriculture dans le cadre d'Aunisyst'N, la région de l'Aunis est une zone de sols calcaires caillouteux, appelés traditionnellement « Groies ». Les études précédentes conduites par l'INRA (au 1/100 000^{ème}) ou par la Chambre régionale d'agriculture (au 1/250 000^{ème}) montrent que plus de 98% de la surface agricole peut être décrite par trois types de sol.

- Deux types de sol de la famille des sols calcaires : le profil de type « **calcosol** » ou « groies moyennement profondes » qui représente plus de 70% de la surface agricole du bassin et le profil de type « **rendosol** » ou « **groies superficielles** » qui représente 18% de la surface agricole du bassin ;
- Un type de sol de la famille des sols de vallées : le profil « **fluvisol** » qui représente 3% de la surface agricole du bassin.

Caractéristiques des cultures

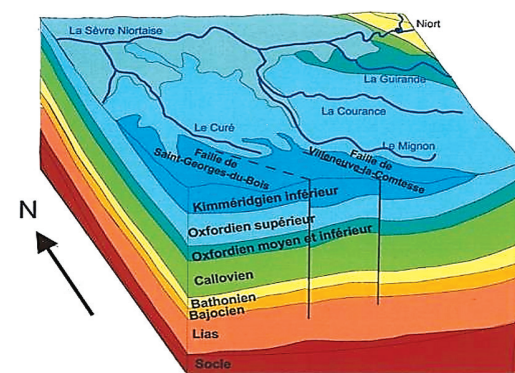
- **Rotation culturale** : 230 agriculteurs (qui ont plus de 25% de leur SAU sur les AAC) concernés. 29 exploitations en agriculture biologique (2,5% du territoire). La moitié des exploitations fait moins de 150 ha.
- **Diversité des cultures** : en moyenne, 3 ou 4 cultures différentes sur 6 ans.



Caractéristiques géologiques

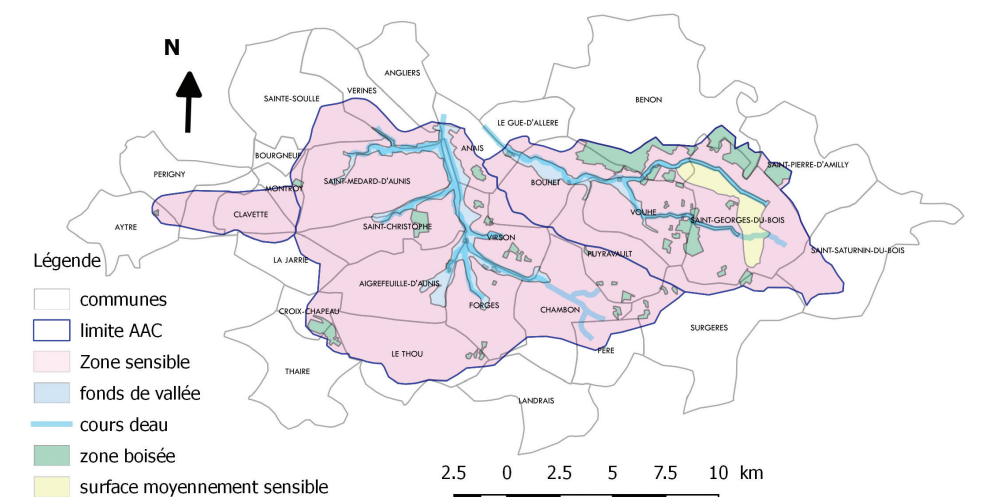
Géologie et pédologie du territoire et de la nappe :

- Nappe libre (non protégée par une couche géologique imperméable).
- Sol majoritairement constitué de terres de groies peu filtrantes, sensibles au lessivage.
- Aquifère (ou réservoir) calcaire fissuré.
- Faible épaisseur de terre : 30 à 46 cm de terres en moyenne.
- Réserve utile : entre 60 et 100 mm sur 75 % des surfaces cultivées.
- pH compris entre 7 et 8.



Source : diagramme extrait de l'étude hydrogéologique de la NIE de l'Aunis - SAFEGE - 2001

Sensibilité aux pollutions diffuses



Le profil du fluvisol est celui qui présente le moins de sensibilité au lessivage.

Cependant, le réseau d'eau superficiel possède des communications avec la nappe, cela induit également une attention particulière à porter sur les pollutions diffuses.

Le rendosol est le plus sensible au lessivage. Mais dans certaines situations culturales et climatiques, le calcosol est plus sensible.

Il y a un effet de sensibilité dû à la culture pour l'ensemble des types de sol.

- 82 % du territoire diagnostiqué sensible aux pollutions diffuses.